

Nous avons commencé la séance par l'approbation du Procès-Verbal de la réunion de CSE du mois précédent, et comme d'habitude le PV était loin de refléter les débats de la réunion, nous avons dû faire procéder à de multiples modifications.

INFOS ECONOMIQUES : Le bilan des 6 premiers mois est positif. En revanche la direction affirme que nous rentrons dans les « mauvais mois » car il y a un manque d'activité. L'explication fournie est pour que le site fonctionne normalement, il faudrait abattre 430 000 poulets contre 405 000 actuellement. Les produits élaborés sont réduits, les effectifs sont passés de 80 personnes à 20 (arrêt des 2/8 et passage à la journée). La direction compte sur Noël pour inverser la tendance : arrêt des "baby dinde" pour cette année mais le rachat de la société Ronsard avec une prévision de 30 000 chapons et 8 000 poulardes. La Direction compte également sur l'abattage de plus de poulets en fin d'année afin de pallier aux promotions sur le mois de janvier.

Contrairement à ce que nous avait dit la Direction, la perte de LIDL n'est pas compensée par ALDI.

Depuis la restructuration, les résultats ne sont pas à la hauteur de ce que nous avait annoncé.

INFOS SOCIALES : Nous perdons encore 6 CDI par rapport à la même date l'année dernière. Dont 13 démissions !!! Ce qui démontre que les bas salaires et les mauvaises conditions de Travail n'attirent pas, et pire font fuir !

Année "janvier"	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
CDI Nombre	592	589	613	600	603	597	600	574	559	537

A noter tout de même, grâce à la mobilisation du personnel et l'activité CGT : Il y a eu 3 embauches à la "GMS" et 1 embauche au "quai d'expéditions". En effet, en refusant de pousser ou d'enlever leurs jours de repos, les salariés ont créé les conditions pour que la direction embauche !

Il y a eu également 15 embauches à la découpe poulet qui avaient été négociées lors des NAO. Ce n'était pas non plus une Bonne Action de la Direction, mais bien le résultat des revendications salariales portées par la CGT !!! Tous les honneurs vont donc aux salariés qui se sont mobilisés. **FELICITATIONS A TOUS !!**

Puis nous avons abordé le travail du samedi 6 novembre (Du fait des 2 jours fériés 1^{er} & 11 novembre) : 470 000 poulets sont prévus sur 4 jours à une cadence de 8 000 à l'heure. En revanche l'abattage de poulets bridés est également prévu avec une cadence de 9 000 poulets à l'heure, voire 9 500 !!! Nous avons demandé à la direction de limiter la cadence à 8 000 poulets... en vain !!!

Toujours pas de réponse de la Direction concernant le paiement des Jours fériés le samedi 😞

La CGT a refusé de donner un avis car la direction impose des cadences infernales sans nous donner les effectifs et les horaires prévus !

Face à nos arguments, la Direction a reporté la consultation du CSE à la prochaine réunion d'octobre et elle devrait nous communiquer au préalable les horaires.

! Respect des Horaires : La direction « concocte » ses horaires de son côté et revendique même les afficher sans consulter le CSE !!

Nous avons remis les pendules à l'heure en rappelant que tout changement d'horaire doit se faire au préalable en réunion CSE et doit être affiché 1 semaine à l'avance (le mardi midi pour effet le lundi suivant). La direction doit comprendre que nous avons une vie au dehors de LDC ! Chaque salarié doit pouvoir s'organiser (*nourrice, covoiturage, enfants etc...*) Il serait bien que la Direction en prenne enfin conscience !!!

Nous finissons par le décalage des pauses à l'abattoir : Toujours grâce à l'action collective des salariés organisée par la CGT, les horaires des pauses ont été modifiées en accord avec les demandes des salariés. La direction et la CGT se sont mis d'accord sur trois propositions à présenter aux salariés, qui avaient choisi la 2^{ème} : pause de 5h40 à 5h50 et de 9h20 à 9h40. **Mise en place le 4 octobre.**

Les salariés ont enfin pu voir le résultat positif quand la direction accepte de négocier ! Elle le ferait plus souvent, le climat social serait plus serein, et tout le monde s'en porterait mieux !

Continuez de vous rapprocher de la CGT qui mettra tout en œuvre pour défendre vos revendications, de son côté, la CGT reviendra vers vous concernant 3 gros sujets : les Classifications, le paiement des jours fériés le samedi, et bien sûr l'ouverture de négociations salariales (déjà demandé par la CGT) suite au rattrapage du SMIC à cause de l'Inflation.